

Grâce à ce fonds administré par le Secrétariat pour les pays du Commonwealth, à Londres, les pays membres peuvent recevoir de la formation, des conseils techniques et l'aide de spécialistes. Depuis que les chefs de gouvernement du Commonwealth ont établi les priorités à Harare, en 1991, le Fonds est utilisé aussi pour promouvoir l'essor de la démocratie, les droits de la personne — y compris l'égalité des femmes —, la gestion des politiques socioéconomiques et du changement, et la réforme administrative.

Entre autres activités, le Fonds met à la disposition des membres des experts en rédaction législative et en réforme du droit électoral et constitutionnel. Il soutient également des programmes spécialisés de formation sur l'égalité des sexes dans les affaires gouvernementales, et cherche à promouvoir les droits des femmes, la prévention du sida chez les femmes et la gestion de l'environnement par les femmes.

Grâce au Programme général d'assistance technique du Fonds, les pays en développement du Commonwealth peuvent profiter des compétences de professionnels pendant une période allant de 4 à 24 mois. Pour faciliter ce service, le Fonds garde à son service un petit groupe de spécialistes dans les secteurs très en demande, comme l'économie du développement, les finances, la fiscalité, le droit et la statistique.

Le Programme de services de formation en gestion du Fonds aide des cadres supérieurs et des fonctionnaires choisis par leur gouvernement à faire des études ou des stages de travail dans d'autres pays du Commonwealth.

Le Programme d'expansion des marchés extérieurs appuie la promotion, la commercialisation, l'assurance-crédit, l'organisation de foires et de missions commerciales, les études de marché, la préparation à la conduite de négociations commerciales, la formation sur les règlements d'exportation et l'adaptation des marchandises en vue de l'exportation. Le Fonds encourage ainsi les pays en développement du Commonwealth à exporter davantage et à accroître leurs rentrées de devises étrangères.

Le Programme du Commonwealth pour la jeunesse

Le Programme du Commonwealth pour la jeunesse, qui bénéficie d'une contribution de 1,6 million de dollars du Canada pour 2001-2002, facilite les relations entre les jeunes des pays membres, les jumelages entre personnes et entre organisations non gouvernementales ainsi que les échanges d'expériences sur les politiques et programmes de développement des jeunes.

Les priorités sont la formation de dirigeants, l'échange de renseignements, l'assistance technique et les échanges de jeunes moniteurs et travailleurs. Ce programme encourage la sensibilisation aux droits de la personne et à la démocratisation, surtout dans les petits États. Au nombre des initiatives clés